

La revue française de service social

Parution trimestrielle numéro 241-242 / 2011-2/3

MARSEILLE Du 4 au 6 Novembre 2010

ÊTRE PROFESSIONNEL AUJOURD'HUI

de la contrainte à la créativité,
transformons les freins en leviers !

ANAS

FORMATION

JOURNÉES

D'ÉTUDES

Association Nationale Des Assistant(e)s de Service Social
Sous le signe du 60^e anniversaire du code de déontologie,
construisons la profession de demain

Sommaire

I. Les journées nationales d'études en service social : actes

Jeudi 4 novembre 2010

1. Un regard renouvelé du contexte sociétal

- 1.1. Discours d'ouverture.....8**
Françoise LÉGLISE, présidente de l'ANAS
- 1.2. Présentation des journées.....10**
Marie-Pierre ARIFONT, coordinatrice des journées nationales d'études
- 1.3. Le social aujourd'hui.....12**
Michel CHAUVIÈRE, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), docteur en sociologie
- 1.4. De la précarisation à la régulation des pauvres21**
Nicolas DUVOUX, sociologue
- 1.5. Le respect de la personne,
c'est le respect du secret professionnel28**
Jean MAISONDIEU, psychiatre

2. Mise en valeur des fondements par les expériences

- 2.1. Quand la déontologie soutient la professionnalité à l'épreuve
des risques.....35**
Stéphanie DELBREL, Elsa MELON
- 2.2. Les ateliers**
- Atelier 1 : Le droit comme outil de normalisation ou porteur d'éthique ?.....45
- Atelier 2 : De l'injonction à l'autonomie : revisiter un concept49
- Atelier 3 : L'alternance, un enjeu de professionnalisation53
- Atelier 4 : Participation et co-construction : quelles réalités ?58
- Atelier 5 : L'informatique au regard de l'éthique et des pratiques
professionnelles63

Vendredi 5 novembre 2010

3. Les germes de la professionnalité de demain : de la déontologie à l'éthique

- 3.1. Regards sur les ateliers67**
Jacques TRÉMINTIN

3.2. Le code de déontologie : 60 ans d'histoire, la construction d'un repère professionnel	71
Henri PASCAL, sociologue	
3.3. Quelle place pour le sujet ? L'accompagnement des personnes vers la conscience de leur devenir.....	79
Sylvie QUEVAL, philosophe	
3.4. De l'éthique de responsabilité en travail social.....	87
Brigitte BOUQUET, professeur honoraire de la chaire du travail social du Conservatoire National des arts et métiers (CNAM)	
3.5. Une expertise professionnelle intelligible et légitime	94
Evelyne SIMONDI, assistante sociale et docteur en sciences de l'éducation	
3.6. Prendre soin de la professionnalité.....	104
Bertrand RAVON, sociologue, professeur à l'université Lyon 2	
3.7. Table ronde : les professionnels de demain dans le contexte européen.....	112
3.8. Synthèse et clôture des Journées	122
Jacques TRÉMINTIN	
Clôture	127
Françoise LÉGLISE	

Samedi 6 novembre 2010

4. L'expertise de l'ANAS : quatre ateliers d'échanges et de réflexion ..	128
Atelier 1 : Vers la création et la mutualisation d'outils à l'usage des sections.....	
	129
Atelier 2 : Parlons déontologie !	
	133
Atelier 3 : Être partie prenante dans les secteurs en transformation (service social du travail et santé)	
	135
Atelier 4 : Aller vers une démarche d'évaluation et de qualité propre au service social	
	139
5. Synthèse et conclusion	143

II. Communications et paroles d'assistant(e)s de service social

Du RMI au RSA : un droit à l'accompagnement en mutation, les enjeux du travail social	146
Marie-Odile GRILHOT	

Le burn-out et les travailleurs sociaux en France ou l'usure professionnelle des travailleurs sociaux 155
Marie Andrée SADOT, Marie-Geneviève MOUNIER

Paroles d'AS « C'est dans l'air du temps ! »... malheureusement..... 167
Karine BOUSQUIE

III. Vie de l'ANAS

Contre le droit et les familles : La dérive gestionnaire d'un nombre croissant de départements 171
Communiqué de l'ANAS, 6 décembre 2010

Suite à la parution du décret n° 2011-222 du 28 février 2011 organisant la transmission d'informations sous forme anonymisée aux observatoires départementaux de la protection de l'enfance et à l'Observatoire national de l'enfance en danger..... 173
Communiqué commun de l'Association nationale des assistants de service social (ANAS), l'Organisation nationale des éducateurs spécialisés (ONES) et le Syndicat national des médecins de protection maternelle et infantile (SNMPMI), mars 2011

Pour la présomption de compétence : Soutien aux professionnels de la Justice 176
Communiqué de l'ANAS, 7 février 2011

Proposition de l'ANAS : **Création d'une possibilité de saisine directe du Défenseur des enfants par les professionnels concourant à la protection de l'enfance** 178
Laurent PUECH, vice-président de l'ANAS, février 2011

Mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE)
• **Naissance d'une mesure non-désirée**... 180
Communiqué de l'ANAS, 22 février 2011
• **Position de l'ANAS, 22 février 2011** 181
Françoise LÉGLISE, présidente de l'ANAS
Elsa MELON, coordinatrice du dossier

Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) : inquiétude et vigilance sur leur mise en place, l'ANAS alerte et consulte les professionnels 185
Communiqué de l'ANAS, 1^{er} mars 2011

Pour la reconnaissance européenne des diplômes en travail social : les syndicats et associations professionnelles unissent leurs forces !..... 186
Communiqué des associations professionnelles et des syndicats, 23 février 2011

Reconnaissance européenne des diplômes professionnels d'enseignement supérieur.....	188
Cristina DE ROBERTIS, février 2011	
Soutien au mouvement initié par les organisations syndicales de la fonction publique territoriale lors de la journée d'action du 16 mars 2011	190
Communiqué de l'ANAS, mars 2011	
Appel à la mobilisation (physique ou <i>via</i> mail) pour la reconnaissance au niveau « bac +3 » de nos professions ! 1 + 1 + 1 = 2... le gouvernement ne sait plus compter !.....	191
Communiqué de l'ANAS, 26 mars 2011	
L'ANAS s'engage pour les stages dans la formation d'assistant(e) de service social	192
Communiqué de l'ANAS Languedoc-Roussillon, 27 février 2011	
Engagement de l'ANAS dans la défense de la protection sociale universelle et solidaire... ..	196
Communiqué de soutien de l'ANAS, 23 mars 2011	
Françoise LÉGLISE, présidente de l'ANAS	
Des membres de l'ANAS présentes en Arménie pour la journée mondiale du travail social le 15 mars 2011	198
<i>For the world social work day two ANAS members Marie-Genevieve Mounier and Joëlle Dumasdelage went to Armenia</i>	
Marie-Geneviève MOUNIER	
Nous avons reçu.....	202
Nous avons lu	203
À vos agendas !	205
Les numéros de RFSS	207
Bulletin d'abonnement.....	208

I. Les Journées nationales d'études en service social : actes

Jeudi 4 novembre 2010

1. Un regard renouvelé du contexte sociétal

1.1. Discours d'ouverture

Françoise LÉGLISE, présidente de l'ANAS

Dans le contexte de réorganisation des politiques publiques que nous traversons, le service social est, lui aussi, soumis à des contraintes, ne serait-ce qu'en raison de l'obligation où il est de mettre en œuvre de nombreux dispositifs dont il est le vecteur, parfois bien malgré lui. Aujourd'hui, les personnes ne *choisissent* plus de solliciter l'aide du service social : on les y oblige. Le professionnel se sent donc de plus en plus un agent de guichet, distributeur de prestations. Ce contexte l'empêche d'exercer correctement les missions pour lesquelles il a été formé, c'est-à-dire un accompagnement social basé sur la libre adhésion, l'écoute, la confiance réciproque dans la réalisation d'un plan d'aide co-construit.

Les difficultés budgétaires actuelles, auxquelles sont confrontées toutes les institutions, se rajoutent à cette situation. De plus en plus, les professionnels parent au plus pressé, gèrent des urgences elles-mêmes accentuées par la situation socio-économique actuelle.

La contrainte est également liée au développement dans le secteur social de pratiques managériales, jusqu'à présent réservées aux entreprises. Les notions de rentabilité, d'efficacité obligent les professionnels à établir des priorités. Le service social est désormais enjoint de surveiller les personnes. Je fais ici référence aux fiches sur l'information préoccupante, qui obligent les professionnels à rentrer en contact avec des personnes qui n'ont rien demandé, par le biais d'une évaluation dans le cadre de la protection de l'enfance. La contrainte consiste aussi à inciter les professionnels à renoncer au secret professionnel, qui semblerait nuire à la bonne marche de la société. Les professionnels doivent impérativement assister activement aux conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance. Il leur est également demandé de remplir nombre de fichiers informatisés dans lesquels les items ne paraissent pas toujours pertinents, quand ils ne sont pas franchement intrusifs.

Voilà donc le panorama des contraintes qui nuisent aujourd'hui au service social et qui atteignent aussi bien les professionnels que les personnes.

Je ne voudrais cependant pas dresser un tableau trop noir, en ce début de journée. Nous avons aussi choisi ce thème parce qu'il est encore possible d'agir différemment. Nous croyons encore qu'un travail social de qualité est possible. Les services sociaux sont encore les seuls lieux où les personnes

peuvent venir expliquer leurs difficultés, sans crainte de les voir exposées sur la place publique, et où la prévention n'est pas un vain mot.

Nous savons aussi que le travail social est nécessaire dans notre société, qu'il apporte un soutien important aux personnes en difficulté. Il reste un interlocuteur incontournable pour les pouvoirs publics, parfois malgré eux...

Nous sommes également présents aujourd'hui parce que nous sommes attachés à un travail social de qualité, exercé par des professionnels compétents, exigeants, autant pour eux-mêmes que pour la défense et la promotion de leur profession. Les années et les expériences passées montrent que nous avons toujours su réagir, nous adapter, résister. Nous avons toujours su inventer de nouvelles formes d'interventions et transformer les freins en leviers. Tel est l'objectif de ces Journées : nous allons transformer les freins en leviers, en nous appuyant sur les valeurs fondamentales qui sous-tendent nos interventions et nos pratiques professionnelles.

Ce sont ces valeurs fondamentales qui nous fédèrent, nous unissent et mobilisent les assistants de service social depuis que la profession existe. Peu après la création de l'ANAS, le code de déontologie a été adopté dans sa première mouture, à Marseille, en 1950. C'est pour célébrer cet anniversaire que nous sommes réunis aujourd'hui. Nous fêtons donc les 60 ans du code de déontologie qui reste d'actualité. Lui non plus ne partira pas à la retraite de sitôt ! Il constitue une référence que nous envient beaucoup d'autres professions. Pour lui rendre hommage, nous avons choisi de l'éditer dans une version originale, que nous vous avons remise. Elle lui confère une nouvelle image de jeunesse, malgré ses 60 ans.

Il me semble que vous êtes là aujourd'hui parce que vous avez envie de transformer tous ces freins en leviers. C'est ce que nous allons faire ensemble, au cours de ces Journées.

1.2. Présentation des journées

Marie-Pierre ARIFONT, coordinatrice des journées nationales d'études

Bonjour ! En tant qu'administratrice de l'ANAS et coordinatrice de ces Journées 2010, au nom des sections 13, 83 et 34, je vous souhaite la bienvenue à Marseille, sous un beau soleil. Nous sommes heureux et fiers de vous accueillir ici pour cet anniversaire. Je représente plus de quarante professionnels, tous mobilisés bénévolement sur l'ensemble de la France pour réaliser ces trois Journées. Elles ont pu être organisées grâce à un travail et un engagement personnel importants de chacun. Les échanges et les débats ont été nombreux et hauts en couleurs. Ils ont créé une dynamique dans le département qui s'est traduite par l'adhésion de nouveaux professionnels, une meilleure connaissance de l'ANAS et le renforcement de nos liens avec les deux écoles marseillaises.

Les sujets de ces Journées d'études font l'objet d'une réflexion entamée en janvier 2009. Je considère qu'ils prennent aujourd'hui tout leur sens, dans le contexte évoqué par Françoise Léglise. Notre profession et le travail social en général sont bousculés, voire mis à mal. Les injonctions institutionnelles contradictoires, les méthodes managériales imposées, la surenchère de lois, l'empilement de dispositifs, finissent par prendre le pas sur nos valeurs, entachent nos fondamentaux et nous entraînent vers des pratiques où la personne en tant que sujet n'a plus de place.

Toute l'équipe des JNE 13, présente dans la salle, vous souhaite des Journées ensoleillées et fructueuses. Qu'elles vous permettent de repartir avec une caisse remplie d'outils pour vous, pour nous tous, les artisans du social, toujours prêts à inventer, recommencer, innover, chercher, pour finir par trouver ces fameux liens qui font sens.

La mallette qui vous a été remise ce matin contient quelques lignes de Michel Autès tirées de son livre *Les paradoxes du travail social*¹. Cet extrait nous tient particulièrement à cœur tant il nous dit ce que nous voulions vous transmettre au travers de ces Journées. D'autre part, la mallette contient un petit guide intitulé *Guide textuel de survie* grâce auquel vous pourrez naviguer pendant ces trois jours... Je laisse maintenant la parole aux étudiants.

Une étudiante de l'IRTS Marseille

Étudiantes à l'institut régional du travail social (IRTS) de Marseille, nous avons participé, avec des étudiants de l'Institut méditerranéen de formation et recherche en travail social (IMF), en collaboration avec l'équipe de la section 13, à la réalisation d'un lexique que vous trouverez dans votre mallette. Nous avons débuté ce travail en première année de formation, avec l'objectif de tra-

1 Publié chez Dunod, « Action sociale », 2004 (2^e éd.).

vailler sur des concepts clés qui jalonnent ces Journées et qui sont souvent utilisés par les professionnels mais aussi par les étudiants, l'enjeu étant d'en préciser le sens. Nous avons donc effectué un travail de recherche, de documentation, de concertation et de travail en commun. L'intérêt est de proposer des « définitions » communes, partagées par tous de ces notions. J'espère que vous trouverez du plaisir en lisant ce *Guide textuel de survie*. Nous sommes prêts à en débattre avec vous.

Texte et guide que vous pouvez retrouver sur le blog de la section 13 : <http://anas13.over-blog.com> .